

École primaire de Franxault
8 rue BOSSUET
21 170 FRANXAULT

03 80 67 42 32

Année 2018-2019
Procès verbal du conseil d'école n°1 du 6 novembre 2018

Étaient présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Bonnefoy, Mme Bonouvrier, Mme Caty, Mr Caty, Mme Pommier, Mme Vachet, Mme Van de Castele

Représentants des communes et du SIVOS : Mr Bracquemond, Mr Contesse, Mr Goustard, Mme Schollaert

DDEN : Mr Zadoinoff

Enseignantes : Mme Auribault, Mme Labaune, Mme Pretot, Mme Seignemorte, Mme Vairelles

Excusé : Mr Niot

Ordre du jour

Avant de commencer, madame Pretot souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école et leur demande leur adresse e-mail afin de leur faire parvenir ce compte-rendu.

Les différents membres se présentent.

Outre les nouvelles enseignantes, l'école accueille, cette année, Lucie Huguenot, engagée par l'éducation nationale en service civique.

Madame Seignemorte assure cette année la classe des CE1/CE2.

Madame Auribault est présente à l'école le jeudi pour la décharge de madame Pretot et le vendredi pour le complément de temps partiel de madame Seignemorte.

À l'occasion de ces présentations, madame Pretot souhaite revenir sur les très nombreuses plaintes que l'école a reçues en ce début d'année de la part de parents d'élèves de la classe de CE1/CE2. En effet, ceux-ci estimaient madame Auribault trop exigeante et trop stricte avec les élèves.

À ce sujet, la directrice voulait rappeler deux choses :

Premièrement, les parents d'élèves n'ont pas à juger le travail d'un enseignant puisque c'est le rôle des inspecteurs de l'éducation nationale. Les parents peuvent être rassurés quant au fait que tous les professeurs des écoles sont formés, ont bac + 5, ont passé un concours, ont été inspectés plusieurs

fois, suivent des conférences tous les ans, lisent les dernières recherches en éducation, en psychologie, en sciences cognitives...

Les enseignantes, et la directrice, apprécient que les parents d'élèves viennent les voir lorsqu'ils ont des inquiétudes, si cela est fait dans le respect de leurs compétences. Ce manque de confiance est dommageable pour les enseignantes mais surtout pour les élèves qui auront plus de mal à apprendre s'ils n'estiment pas suffisamment leur maîtresse.

Le deuxième point est que cette classe de CE1/CE2 est difficile. Ce sont les deux promotions qui ont été séparées l'an dernier (entraînant la création de triples niveaux), pour créer des climats de classe plus sereins.

Afin de donner des exemples de problèmes rencontrés, madame Pretot évoque, pour cette année, 2 élèves qui ont fait des doigts d'honneur à leur maîtresse et 2 autres qui ont parlé de sexe en évoquant Lucie, la volontaire en service civique.

Dans l'ensemble, ces élèves ne sont pas « *méchants* » mais ils sont peu travailleurs et très bruyants. L'enseignante est obligé de leur demander un minimum de calme et de concentration.

Suite à ces événements, l'équipe enseignante a décidé de retravailler le règlement intérieur de l'école.

I. Vote du règlement intérieur

Lors du débat autour du règlement, plusieurs sujets ont été abordés :

1. Les retards du bus scolaire

Madame Pretot rappelle que les retards systématiques du bus pénalisent les élèves puisqu'il leur manque, à la fin de l'année, au moins 24 heures de temps scolaire.

Madame Schollaert, qui est en lien avec le conseil régional, affirme qu'il arrive parfois aux enseignantes d'être en retard également, pour la sortie des élèves, entraînant des problèmes d'enchaînement des services de bus.

Madame Vairelles estime que ces deux faits se sont pas comparables et que, la classe devant normalement finir à 16h05, les maîtresses prennent déjà sur leur temps de cours pour l'habillage des élèves.

Madame Schollaert précise que certaines communes rencontrant ce problème ont choisi de réduire le temps de récréation afin de récupérer les minutes perdues.

Madame Pretot affirme que cette solution n'est pas envisageable, car incompatible avec le code de l'éducation, et dit avoir soumis ce problème à l'Inspectrice de la circonscription.

2. Les poux

Les représentants de parents d'élèves soulèvent le problème très fréquent de la présence de poux dans l'école. Ils proposent d'ajouter au message d'avertissement circulant dans le cahier de liaison des conseils afin de lutter contre et de prévenir ce problème.

3. Ont été ajouté au règlement :

- Les motifs légitimes d'absences
 - Les conditions du dialogue avec les familles
 - L'interdiction du maquillage et des jeux personnels des enfants
 - L'autorisation des fruits pendant la récréation du matin pour les élèves d'élémentaire
- L'organisation de collation matinale pour les élèves de maternelle.
- La liste des punitions autorisées

II. Hygiène et sécurité

1. Plans particuliers de mise en sûreté :

Madame Pretot transmet les nouveaux PPMS au président du SIVOS et à la commune de Franxault.

L'exercice de sécurité civile effectué le 18 octobre 2018 s'est déroulé sans encombre. Les élèves des classes de CE et de CM sont sortis par les fenêtres de derrière et ont été très sérieux. Seuls les élèves de GS/CP ont crié, guidant l'intrus vers la cachette.

Les représentants des communes affirment que le risque d'inondation peut être retiré du PPMS.

2. Documents uniques d'évaluation des risques :

L'équipe enseignante remercie chaleureusement le SIVOS, Mr Scheider et Mr Coulon pour les travaux effectués pendant l'été :

- l'aménagement des toilettes : cabines pour les CP, brise-vue pour les toilettes, nouvelle fontaine
- l'installation d'étagères dans les garages
- l'installation de porte-manteaux pour les adultes
- l'installation d'un grand panneau d'affichage dans l'entrée de la maternelle
- la fixation des vidéoprojecteurs et le suivi de leur fonctionnement

Les seuls problèmes persistants sont liés aux cours de récréation :

- Cour des élémentaires trop petite
- Juxtaposition sable/béton
- Problème de propreté du sable
- Poussière pour les élèves asthmatiques
- Problème d'évacuation de l'eau de pluie
- Présence de cailloux

III. Pédagogie

1. Les A. P. C.

Madame Labaune présente les choix de l'équipe concernant les APC.

Cette année, sont proposés deux créneaux différents pour le même programme. Les APC sont organisés autour de la lecture, comme souhaité par notre gouvernement :

- Lire pour le plaisir
- Lire pour faire
- Lire pour jouer

Il y a moins de choix que l'année dernière, ce qui permet d'éviter les problèmes d'inscription que nous avons pu rencontrer.

Pour ce qui est de la cuisine, nous n'avons plus le temps de la proposer vu l'allongement des journées et nous avons choisi d'enlever l'atelier « site internet », faute de salle informatique.

2. Les fournitures scolaires

Madame Vairelles explique que, suite aux problèmes rencontrés l'an dernier, les enseignantes ont proposé aux parents un achat de fournitures groupé. Ces fournitures restent à l'école et les parents ont la garantie de ne pas devoir en racheter en cours d'année.

Environ la moitié des parents ont choisi cette solution.

Les enseignantes sont satisfaites de ce fonctionnement : les élèves prennent soin des affaires de l'école et ceux qui n'ont pas choisi de participer sont plus responsables de leurs affaires. Il y a moins de problèmes de vol, de casse ou de perte que l'an dernier.

3. Le projet d'école

Madame Seignemorte présente les actions liées au projet d'école, en particulier :

- Trois classes ont organisé des **correspondances scolaires** :

Les CM1/CM2 correspondent individuellement avec une classe du nord de la Côte d'Or.

Les CE1/CE2 correspondent individuellement avec une classe de Dole.

Les GS/CP correspondront collectivement avec une classe de Lyon.

- **Le thème de l'année**, commun à toute l'école est celui des contes. Il lie le langage oral, la lecture, la production d'écrit, l'art du spectacle, l'art visuel, la musique...

- **Le voyage avec nuitée** permet de répondre, entre autre, à l'objectif de développement des repères spatio-temporels :

Le 1^{er} avril 2019, les élèves partiront deux jours dans l'Yonne.

Le programme envisagé est le suivant :

- visite de la pyramide du loup (sciences et conte) : 370€

- visite du jardin anglais du château de St-Fargeau (histoire de l'art)

- hébergement dans la ferme du château de St-Fargeau : 1638€

- visite de Guedelon : visite guidée et atelier « taille de pierre » (histoire et art visuel) : 600€

Les transports coûteront environ 1400€. Le pique-nique du midi coûtera 346€.

Le coût total du voyage avec nuitée s'élève donc à 4 354€ environ, soit 120€ par élève.

La coopérative envisage de prendre à sa charge la moitié de ce coût. La participation pourra donc être de 60€ par famille. Des subventions seront demandées au SIVOS et aux différentes associations du RPI.

IV. La coopérative et ses projets :

Madame Vairelles est la mandatrice de la coopérative.
Actuellement, celle-ci s'élève à 3383,69€.

1. Recettes

- De nombreuses familles ont effectué un don à la coopérative en début d'année (environ 95%), soit 720€ de don total.
- Une vente de fromage est en cours.
- Le marché de Noël se prépare.
- La vente de saucissons sera renouvelée.
- La vente de photos de classe sera faite en 2019. Les représentants des parents d'élèves demandent à ce qu'elle soit plutôt effectuée en début d'année scolaire afin de pouvoir les avoir avant Noël.
- La fête de fin d'année aura lieu le 29 juin. Les parents bénévoles pour l'organiser se réuniront le 10 janvier à 18h30 pour commencer les préparatifs.

2. Dépenses

- Pour le voyage à Guedelon, la coopérative a déjà dépensé 942€ pour l'hébergement et 400€ pour le transport.
- La journée à la neige aura lieu le 14 février, pour les élèves de la PS au CE1, si la météo le permet, elle coûtera 1141€. Ce coût sera intégralement pris en charge par la coopérative.
- La coopérative financera aussi le spectacle de Noël (560€), le goûter et les cadeaux de Noël, les goûters d'anniversaire des maternelles, les cadeaux des parents...

V. L'école et les parents

1. Goûter du matin

Suite à l'allongement des matinées, les enseignantes de maternelle ont choisi de mettre en place cette année une collation matinale. Les parents amènent à tour de rôle des fruits à partager.

Les enfants apprécient cette pause et ne se plaignent pas d'avoir faim à 11h. Les fruits sont proposés, les enfants ne sont pas obligés d'en prendre. Les parents participent bien à cette rotation.

2. Bienvenue à l'école

Les matinées « bienvenue à l'école » ont été renouvelées cette année dans les classes de maternelle. Une fois par mois, les parents et les grands-parents peuvent venir à l'école participer à une activité avec les élèves.

Les élèves apprécient ce temps, même si leurs parents ne peuvent pas y participer.

Madame Labaune propose aux parents de proposer leurs idées pour ces matinées : présentation d'une passion, d'un métier, choix d'une activité...

Madame Vairelles a organisé une dictée avec les parents. Sept parents y ont participé et semblent avoir apprécié ce moment. Elle proposera un débat philosophique la prochaine fois.

Madame Seignemorte proposera également des activités pour les parents des CE1/CE2 : des jeux mathématiques, des arts visuels...

3. Marché de Noël

Madame Van de Castele explique que plusieurs parents d'élèves sont en train de préparer des objets à vendre. Ils participeront également au marché de Noël de l'amicale des écoles et, éventuellement, à celui de l'association L'Abeille.

Les classes fabriqueront chacune un « bricolage » à vendre, en privilégiant les matériaux recyclés.

Le marché de Noël aura lieu le 14 décembre à partir de 16h dans la salle des fêtes de Franxault.

4. Cérémonie du 11 novembre

Les CM1, CM2 et les anciens élèves ont préparé une exposition pour le centenaire de l'armistice.

Les travaux seront exposés le 11 novembre dans les salles des fêtes de Franxault et de Tichey.

Madame Vairelles se rendra à Franxault et madame Pretot à Tichey.